

D.U. MANAGER/DÉVELOPPEUR DE CENTRE-VILLE

FORMATION CONTINUE

OBJECTIFS

Former des experts de la ville, des professionnels capables de réaliser les études nécessaires pour disposer d'un état des lieux, afin de définir un projet et d'accompagner les élus dans une approche transversale et partenariale. Le DU permettra aux participants d'évoluer sur des fonctions de management de projet dans le cadre d'action coeur de ville, d'occuper des fonctions de responsables dans les agences de développement économique des collectivités locales, départementales ou régionales.

- Comprendre la ville pour mieux participer à sa mutation
- Appliquer les outils de diagnostic et d'analyse en matière d'urbanisme, d'urbanisme commerciale et de management urbain.
- Coordonner, accompagner et piloter les actions d'une politique commerciale efficace
- Mettre en oeuvre ou conseiller relativement aux principaux éléments du droit, des finances et de la fiscalité du commerce urbain.

DÉBOUCHÉS

Le DU permettra aux participants d'évoluer sur des fonctions de :

- Management de projet dans le cadre d'[action coeur de ville](#), d'occuper des fonctions de responsables dans les agences de développement économique des collectivités locales, départementales ou régionales.
- Manager/Développeur de Centre-Ville
- Manager de commerce

PUBLIC CONCERNÉ

Le DU Manager/Développeur de Centre-Ville s'adresse aux étudiants, aux agents des collectivités territoriales, aux élus, aux salariés du secteur privé ou aux demandeurs d'emploi.

Public étudiants

Titulaires d'un bac + 2 et 120 ECTS dans le domaine de la gestion et du management, de la géographie, du droit, de l'urbanisme, de l'aménagement des territoires, du développement local.

Public formation continue

Titulaires d'un bac + 2 et 120 ECTS

Expérience professionnelle significative

Possibilité d'effectuer une demande de validation d'acquis pour les personnes n'ayant pas le niveau académique requis

CALENDRIER

RENTRÉE : Septembre

RYTHME : Présentiel : 6 séminaires de 5 jours, soit 207h par mois, du lundi au vendredi, de septembre à mai.

Pour les étudiants et les demandeurs d'emploi, un stage de 420h minimum est à réaliser entre octobre et mai.

Autres informations

Céline Duval, Conseillère formation continue – 02.31.56.65.12 / celine.duval@unicaen.fr

Conditions d'admission

Le candidat doit nous faire parvenir un dossier détaillant son parcours, ses expériences professionnelles et sa motivation. Ce dossier sera éventuellement complété par un entretien. La sélection sera effectuée après prise en compte du mérite académique, des prérequis nécessaires et du projet professionnel.

Il est vivement conseillé de rencontrer au préalable l'un de nos conseillers à la formation continue.

Pour le public étudiant : merci de prendre contact avec Céline Duval : 02.31.56.65.12 / celine.duval@unicaen.fr, pour candidater.

Coût de la formation

Public étudiants : 2484 €

Public formation continue : 4140 €

Unités d'enseignement

Séminaire d'intégration		7h
Bloc de compétences 1	COMPRENDRE LA VILLE POUR MIEUX PARTICIPER A SA MUTATION Comprendre la ville Participer à l'évolution de la ville	50h
Bloc de compétences 2	APPLIQUER LES OUTILS DE DIAGNOSTIC ET D'ANALYSE EN MATIÈRE D'URBANISME, D'URBANISME COMMERCIAL ET DE MANAGEMENT URBAIN Établir un diagnostic multidimensionnel du centre-ville Bâtir un projet pour le centre-ville Identifier les acteurs Décrire les principes de bases du droit de l'urbanisme Aménager et animer le centre-ville	50h
Bloc de compétences 3	PARTICIPER ET ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE COMMERCIALE EFFICACE ET COORDONNÉE Définir le commerce et l'artisanat : Histoire et fondamentaux Identifier les nouvelles formes de commerces Elaborer et animer une stratégie commerciale Innover et appréhender la transformation numérique du centre-ville	50h

Bloc de compétences 4

METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DROIT,
DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ DU COMMERCE URBAIN 50h
Mettre en pratique les principaux éléments du droit du
commerce et de l'urbanisme commercial
Appliquer la fiscalité du commerce
Développer des aides financières

- Heures sur l'année **207h**